

Renvoi à la commission des revenus nationaux et au comité des finances de l'adresse des administrateurs du district de Langres (Haute-Marne) qui signalent un vol dans le bâtiment administratif, lors de la séance du 27 messidor an II (15 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi à la commission des revenus nationaux et au comité des finances de l'adresse des administrateurs du district de Langres (Haute-Marne) qui signalent un vol dans le bâtiment administratif, lors de la séance du 27 messidor an II (15 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 172;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23683_t1_0172_0000_1

Fichier pdf généré le 21/07/2021

24

Les administrateurs du district de Langres (1) ont fait passer à la monnaie 165 marcs 4 gros d'argenterie, 344 marcs 6 onces 7 gros de galons, et une caisse d'étoffes brochées en or et en argent, avec des draps d'or, pesant 279 livres. Cette caisse renferme en outre plusieurs effets garnis de diamans et d'émeraudes.

Dans la nuit du 9 au 10 prairial, des voleurs se sont introduits dans les bâtimens occupés par l'administration du district, et ont enlevé 11,607 l. qui étoient déposées dans le bureau du secrétaire : de là ils se sont portés au bureau militaire, et ont pris 462 l. 1 s. qui servoient à payer les volontaires passans.

Ils envoient l'expédition du procès-verbal dressé par le juge-de-peace du canton de Langres. Toutes les mesures qu'ils ont prises pour découvrir les auteurs de ce vol ont été vaines. Ils espèrent que la Convention dédommagera le district d'une perte à laquelle il devoit d'autant moins s'attendre, qu'ils avoient pris toutes les précautions pour se mettre à l'abri d'un pareil accident.

Insertion au bulletin, et renvoi à la commission des revenus nationaux et au comité des finances (2)

25

La société populaire de Levier (3) témoigne son indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre, et annonce que son canton fournit journellement 100 livres de beau salpêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des poudres et salpêtres (4).

26

Corbet, artiste, membre du conseil général de la commune de Lille, fait hommage de deux imprimés dont il est l'auteur, l'un ayant pour titre : *Apostrophe au peuple anglais*, et l'autre : *Prière républicaine*. Il félicite la Convention sur ses travaux, et exprime toute son indignation contre les agens de l'infame Pitt qui ont dirigé leurs poignards contre Collot-d'Herbois et Robespierre.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (5).

[Lille, 21 prair. II] (6).

(1) Haute-Marne.

(2) P.V., XLI, 263. Bⁱⁿ, 2 therm. (2^e suppl^t) et 3 therm. (2^e suppl^t).

(3) Doubs.

(4) P.V., XLI, 263.

(5) P.V., XLI, 263. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t).

(6) F¹⁷ 1326, Doss. 4, p. 93.

« Législateurs, Représentans du peuple français,

Fier de partager avec vous la haine et le profond mépris que les vrais Républicains, que tous les bons Français doivent à la nation anglaise, je prie la Convention nationale de recevoir l'hommage d'une apostrophe contre ce peuple déshonoré, avili, souillé de tous les crimes. Je l'ai écrit dans l'abondance de mon cœur et de ma haine pour tous les ennemis de la nature et de la vérité : je l'ai écrit contre la royauté, contre ce peuple orgueilleux et barbare, qui applaudit au gouvernement corrompu qui le mène, parce qu'il est corrompu comme lui; je l'ai écrit contre ce peuple royal-commerçant, dont la fausse vertu trompa tant de fois notre confiance et notre bonne foi; je l'ai écrit enfin contre ce peuple astucieux et perfide qui court à sa perte, qui l'aura voulu et dont le nom sera un opprobre dans l'avenir. J'ai eu le bonheur de pressentir votre indignation contre cette nation dégradée, ou plutôt, je n'ai fait que dire ce que vous avez toujours pensé sur elle; je suis digne de vous ! Recevez, intrépides représentans, le tribut d'admiration que vos vertus, votre énergie et vos sublimes travaux excitent dans tous les cœurs; recevez celui d'un homme qui répand des larmes d'attendrissement à l'idée seule du bonheur des Français libres. Vous échapperez à tous les poignards du crime qui réside à Londres, sous la figure inquiète de Pitt et ses complices; vous échapperez à ceux de tous les ennemis de la liberté. La liberté peut veiller maintenant sur ses vrais amis, par ses amis mêmes; elle vient de sauver 2 de ses braves défenseurs Robespierre et Collot-d'Herbois; elle vous garantira tous; les républicains de Paris seront autant de Geoffroy. Le tems des victoires continuelles est arrivé comme celui de l'amour de la liberté; elles sont à l'ordre du jour dans les armées françaises; elles sont à l'ordre du jour dans toute la République par votre mâle courage, votre sagesse et vos vertus ».

CORBET

27

La société populaire de Brion, département du Gard, présente un cavalier jacobin qu'elle a monté, armé et équipé. Il a le courage que peut seul imprimer l'amour de la liberté... A Sparte, dit cette société, l'oisiveté des jeunes gens étoit mise au rang des fautes capitales : dans la République française, les jeunes gens eux-mêmes rougiroient s'ils ne voloient à la défense de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin.

Auguste Marion dévoue toute son existence à étayer les principes de la Convention, et à purger la terre des tyrans qui ont avili la dignité de l'homme. Sa tendre jeunesse, les fatigues de la guerre, les dangers à courir, rien ne l'arrête : il brûle de mesurer son courage avec celui des vils satellites qui se sont déclarés les ennemis d'une nation de 24 millions d'hommes libres, justes, vertueux, sensibles, mais invincibles par la force de cette immuable Montagne (1).

(1) P.V., XLI, 264.